

ORCHESTRE

n. m., ll. (v. 1750) Groupe d'instrumentistes jouant ensemble une même œuvre

Dans l'ancien système de filières, la formation au métier de musicien d'orchestre ne constituait qu'un complément. Avec la mise en place cette année d'un master spécifique, celle-ci devient une formation à part entière. Son niveau est celui d'un master d'interprétation, enrichi d'enseignements associés destinés à préparer les futurs professionnels de la scène et de la fosse non seulement à leur quotidien d'orchestre mais également à la gestion des concours qui y conduisent. Car tout dépend en fin de compte de ces derniers – de la capacité à se surpasser durant les quelques minutes accordées pour convaincre, à se préparer tant musicalement que mentalement à ce véritable «défi sportif»!

Collaborations avec l'OCL et le Verbier Festival

Si les Hautes Écoles de Musique réussissent le pari, cela les rapprochera toujours plus du monde professionnel. Les fruits commencent d'ailleurs déjà à apparaître : j'en veux pour preuves les deux nouvelles propositions de collaboration qui nous ont été présentées récemment. En complément du magnifique travail réalisé depuis deux ans avec le Sinfonietta, l'Orchestre de Chambre de Lausanne, par la voix de ses musiciens, a en effet à son tour manifesté de l'intérêt à accueillir dans ses rangs un stagiaire issu du Conservatoire : un signe de reconnaissance très fort de notre travail, que la direction accueille à sa juste valeur. On récolte très concrètement les fruits du resserrement progressif des liens avec la phalange lausannoise, qui a notamment proposé à trois reprises à l'Orchestre du Conservatoire d'intégrer ses rangs pour la mise sur pied de grandes œuvres du répertoire symphonique : des expériences qui ont permis aux musiciens de mesurer l'élévation significative du niveau opérée ces dernières années dans nos classes. Le Verbier Festival, d'autre part, a accepté d'intégrer un contingent d'étudiants romands dans les rangs de son orchestre, qui seront sélectionnés sur concours au sein de l'ensemble des conservatoires : une marque de confiance là aussi réjouissante venant d'une institution aussi prestigieuse, et qui donne une tonalité concrète à l'intégration toute récente du site de Sion au sein de la HEM lausannoise.

Nouveaux besoins du monde du travail

Au fil de ces pages, nous vous proposons de découvrir les multiples facettes de cette formation, grâce au témoignage de ceux qui la font au quotidien, à l'intérieur comme à l'extérieur de notre Conservatoire. Les frontières tombent. Avec les nouvelles exigences de Bologne, émanations directes des nouveaux besoins du monde du travail, il n'est plus possible pour un établissement comme le nôtre de tout offrir seul à ses étudiants. Nous en avons abondamment parlé dans les éditions précédentes, au moment du rapprochement avec Sion et Fribourg. Aujourd'hui officialisé, celui-ci devient une réalité également dans ces pages ouvertes sur le jazz comme sur le classique, sur les futurs professionnels comme sur les débutants, sur Lausanne, Sion et Fribourg comme sur Genève, Neuchâtel et la Suisse alémanique. Et même sur la France et l'Europe, ainsi que le suggère en page 12 le nouveau directeur de notre Haute Ecole de Musique, Jean-Marie Scieszka, entré en fonction en septembre après avoir présidé aux destinées du CNR de Chalon-sur-Saône.

Bienvenue dans le village global... et belle fin d'année à toutes et à tous!

Pierre Wavre, directeur général



UN NOUVEAU PAS DANS LA COLLABORATION AVEC L'OCL

Ce n'est pas parce que
l'on sait jouer un concerto
de Mozart que l'on est bon dans
la Symphonie « Jupiter »!

Cela fait de nombreuses années que le Conservatoire de Lausanne fait appel aux services de l'Orchestre de Chambre de Lausanne pour accompagner ses diplômés de soliste. Depuis quelque temps toutefois, ces liens se sont resserrés, signe d'une conscience partagée de la nécessité de collaborer pour envisager sereinement l'avenir, placé d'un côté comme de l'autre sous le signe de la relève. En 2005, les étudiants du Conservatoire ont ainsi pu profiter de la présence à Lausanne de l'un des chefs invités principaux de l'OCL, Ton Koopman, pour aiguïser leurs connaissances interprétatives de la musique baroque (ils le retrouveront en janvier 2009). Puis c'est l'OCL lui-même qui, à trois reprises, a proposé à l'Orchestre du Conservatoire d'intégrer ses rangs pour la mise sur pied de grandes œuvres du répertoire symphonique: il y a eu d'abord le *Boléro* dans le cadre des 80 ans de Maurice Béjart, puis la 4^e *Symphonie* de Bruckner, et enfin, en mars 2008, la 9^e *Symphonie* et le *Te Deum* du même Bruckner. Aujourd'hui, les deux institutions ont décidé de passer la vitesse supérieure en lançant dès janvier 2009 un master de musicien d'orchestre dans le cadre duquel – c'est une première étape – un étudiant violoniste pratiquera son futur métier au sein même de l'OCL, en qualité de stagiaire et sous la supervision d'un mentor issu des rangs de l'orchestre. L'opportunité pour le Conservatoire de répondre à un besoin prioritaire du marché du travail et pour l'OCL de témoigner de son intérêt pour la formation de la relève mais aussi de sa reconnaissance – partagée par l'ensemble de ses musiciens – pour l'élévation significative du niveau opérée ces dernières années dans les classes du Conservatoire.

Un projet né du « charbon » de la pratique

Un tel projet avait déjà été mis sur la table voici dix ans, mais les institutions comme les consciences n'étaient pas prêtes. Il n'est pas évident, dans un effectif aussi serré que celui de l'OCL, d'intégrer des musiciens inexpérimentés: le risque est grand – beaucoup plus que dans une formation symphonique – de déstabiliser l'ensemble si ceux-ci ne sont pas à la hauteur. Ce qui est intéressant aujourd'hui,

c'est que le projet de master de musicien d'orchestre ressurgit sous l'impulsion des musiciens eux-mêmes – ceux qui sont directement au « charbon » et sont le plus à même de mesurer la valeur que peut avoir pour un futur professionnel une telle expérience « grandeur nature » – et non sous le coup d'une décision administrative et politique. Ceux-ci ont pu constater de leurs propres oreilles l'élévation du niveau des étudiants non seulement lors des derniers diplômés de soliste mais également à l'occasion des grands concerts symphoniques communs.

Un master très concret

Concrètement, l'étudiant violoniste en lice pour ce master prendra part dans un premier temps à quatre concerts en compagnie de son mentor, puis à quatre concerts seul. Il jouera à chaque fois deux concerts dans les premiers violons (dont au moins une fois au premier pupitre) et deux concerts dans les seconds. Le choix de ces concerts sera fait de manière à ce que l'étudiant bénéficie d'un maximum de diversité dans les programmes travaillés. Le suivi s'opérera à tous les niveaux, de la réception de la partition jusqu'au concert: méthode de travail, préparation des répétitions, attitude face au chef et aux collègues... Des éléments d'expérience très concrets qui ne peuvent être distillés que par des professionnels de l'orchestre – ce n'est pas parce que l'on sait jouer un concerto de Mozart que l'on est bon dans la *Symphonie « Jupiter »*! A l'issue du stage, le mentor rédigera un rapport à l'intention du Conservatoire, qui fera état notamment des aptitudes instrumentales et artistiques de l'étudiant, de sa préparation et de sa capacité à s'intégrer au sein du groupe (sa « Sozialkompetenz » comme l'on dit en allemand).

www.ocl.ch



MASTERCLASS DE DIRECTION D'OPÉRA AVEC JESÚS LÓPEZ COBOS

C'est la deuxième fois que le Conservatoire de Lausanne met sur pied une *masterclass* de direction en collaboration avec l'Orchestre de Chambre de Lausanne. En janvier 2005, c'est le chef finlandais Jorma Panula – père spirituel de toute une génération de chefs nordiques (Esa-Pekka Salonen, Hannu Lintu, Sakari Oramo, Jukka-Pekka Saraste...) – qui tenait le rôle du maître. Cette magnifique expérience avait permis au jeune Français Sylvain Gasançon de diriger un concert du dimanche de l'OCL à la fin de la saison suivante: un moment clé dans sa carrière. « J'ai été très impressionné par l'extrême réceptivité des musiciens de l'OCL, qui ont montré une grande patience et une ouverture d'esprit hors du commun avec chacun des chefs en lice », confiait-il alors. « Je ne suis pas sûr qu'un orchestre français aurait montré autant de flexibilité... »

Au programme: «Cosi fan tutte»

Du 17 au 20 mai 2009, c'est un chef beaucoup plus proche de la phalange lausannoise qui va prendre le relais: Jesús López Cobos, qui a été son directeur artistique de 1990 à 2000. En place actuellement à Madrid, où il dirige principalement de l'opéra, c'est tout naturellement dans le répertoire lyrique qu'il a choisi de distiller son art et sa science. Les stagiaires retenus devront briller dans les pages ô combien délicates du *Così fan tutte* de Mozart, d'abord face à deux pianos lors des éliminatoires au Conservatoire (consacrés exclusivement à l'ouverture), puis face à l'Orchestre de Chambre de Lausanne *in corpore* lors de la finale.

Modalités d'inscription

- Sélection sur dossier – délai de remise des inscriptions: 15 février 2009
- Finance d'inscription: CHF 400.– (à régler à la confirmation de l'inscription). En cas d'annulation par le participant, un montant de CHF 50.– sera retenu à titre de frais administratifs.
- Dossiers (avec CV et DVD ou cassette vidéo) à envoyer à: Conservatoire de Lausanne, Claudia Santucci, rue de la Grotte 2, CH-1002 Lausanne, T 021 321 35 37



Orchestre de la Suisse Romande

Direction artistique et musicale : Marek Janowski

Avis de recrutement

1 garçon d'orchestre (homme/femme)

Entrée en fonction : 1^{er} janvier 2009

Missions

Dans le service régie de l'orchestre (6 personnes), sous la responsabilité du régisseur de scène, au sein d'une équipe de 2 personnes, en relation constante avec les 112 musiciens fixes: entre 130 et 150 concerts ou représentations lyriques par saison à Genève, en Suisse ou lors de tournées internationales:

- dispositifs musicaux et changements de plateau
- transports d'orchestre (instruments, mobilier, accessoires)
- présence/permanence à tous les services d'orchestre
- suppléance des régisseurs dans leurs tâches administratives et pour la conduite des services, y compris en spectacle
- entretien (instruments, mobilier d'orchestre, salle de répétition)
- construction/réparation des caisses de tournée

Profil

- nationalité suisse ou permis C
- rigueur, habileté manuelle, aptitude à paraître en public
- grande disponibilité soirs et week-end
- très bonnes aptitudes relationnelles
- notions musicales/orchestrales souhaitées
- expérience similaire (spectacle vivant) indispensable

Contact

Adresser lettre de motivation, références et curriculum vitae avec photo, exclusivement par courrier électronique à:
Guillaume Bachellier – Régisseur général OSR
regiegenerale@osr.ch

Orchestre de la Suisse Romande





CLAUDIO VANDELLI

DE VERBIER À SION, À L'ÉCOLE DES CONCOURS D'ORCHESTRE

« La perception est souvent bien différente de l'autre côté du miroir. »

Claudio Vandelli

On a beau avoir toutes les qualités requises, impossible d'y échapper : le concours est LE passage obligé si l'on souhaite intégrer un orchestre. L'Europe semble seulement le découvrir alors que les Etats-Unis l'ont déjà intégré depuis des décennies dans leur cursus de formation... jusqu'à l'excès parfois, avec des instrumentistes formés exclusivement aux traits d'orchestre. Le site de Sion du Conservatoire de Lausanne a confié dès 2007/08 au chef italien Claudio Vandelli le soin de mettre sur pied une formation de préparation à ce type de concours. Après avoir participé à la constitution de nombreux orchestres de jeunes internationaux, ce véritable « spécialiste » s'est en particulier illustré dans le cadre du Verbier Festival, où il a accompagné l'orchestre « maison » pendant huit ans, depuis sa création, au côté de James Levine. Il sait donc ce qu'une audition veut dire !

4 journées intensives

Claudio Vandelli a articulé ses sessions séduinoises en quatre journées. 1^{er} jour : 1^{re} audition simulée derrière rideau avec enregistrement et débriefing. 2^e jour : cours particulier donné par le chef sur les traits d'orchestre. 3^e jour : 2^e audition simulée sans rideau, avec captation vidéo et débriefing. 4^e jour : dernière phase de concours simulé en présence d'instrumentistes réputés issus de grandes formations orchestrales. A chaque fois, les étudiants vivent l'expérience non seulement dans le rôle du candidat mais aussi dans celui du membre du jury. « La perception est souvent bien différente de l'autre côté du miroir », explique Claudio Vandelli. « On est assis, on peut observer chaque détail du candidat, du regard jusqu'aux pieds, et l'on voit surtout défilez des dizaines de musiciens face auxquels il est impossible de conserver la même disponibilité. »

Expertise séduinoise

Après avoir manifesté une légère réticence – c'est le cas face à tout nouveau cours, dans un contexte où l'emploi du temps est déjà très tendu – les étudiants se sont vite rendu compte de l'intérêt de la démarche... et en redemandent ! Claudio Vandelli est un peu déçu qu'ils ne puissent cette année

prendre part qu'à une seule session, alors qu'en 2007/08 ils avaient pu suivre deux modules intensifs. « La bonne nouvelle, par contre, c'est que des violonistes lausannois seront pour la première fois de la partie et pourront ainsi bénéficier de l'expertise séduinoise largement reconnue en matière de cordes. » Le dividende concret et immédiat d'un rapprochement qui tombe sous le sens...

www.claudiovandelli.com



Michael Murray-Robertson et la Camerata de Berne dans les années 1960

MICHAEL MURRAY- ROBERTSON

CONCOURS D'ORCHESTRE MODE D'EMPLOI

« C'est dans les traits d'orchestre que l'on peut montrer le plus de choses : sa compréhension de l'œuvre et de la place qu'on y joue, sa connaissance de l'orchestre. »

Michael Murray-Robertson

2^e alto solo de l'Orchestre de Chambre de Lausanne de 1969 à 2002, Michael Murray-Robertson fait partie – au même titre qu'un Richard Dickins de l'Orchestre de Chambre d'Europe ou d'un Sergey Ostrovsky, 1^{er} violon solo de l'Orchestre de la Suisse Romande – des professionnels engagés par Claudio Vandelli pour la dernière journée de ses cours de préparation aux concours d'orchestre. Une aventure qui l'enchantait, car elle lui permet non seulement de garder contact avec la « relève » et l'univers de l'orchestre à qui il a dédié sa vie – ses yeux brillent à chaque évocation de ce passé encore si présent ! – mais également de mettre à disposition de ces futurs pros sa large expérience. « Cela fait un certain temps déjà que Jean-Marc Grob me demande ponctuellement de renforcer le registre d'alto du Sinfonietta de Lausanne », raconte-t-il. « J'ai été jusqu'en Chine avec eux. Le niveau et l'attitude de ces jeunes musiciens m'ont impressionné. La plupart sont bons car ils ont *choisi* cette orientation. De moins en moins débarquent avec une attitude de soliste : on a conscience aujourd'hui que l'orchestre est un métier merveilleux. »

L'expérience anglaise

L'expérience de Michael Murray-Robertson ne se limite pas à ses 33 années passées sur les bancs de l'OCL. Il n'a jamais coupé les ponts avec son Angleterre natale, où il continue à jouer comme 1^{er} alto au sein d'un petit orchestre de chambre londonien qui se produit aux quatre coins de la planète, de Saint-Pétersbourg à Taiwan, de Moscou aux pays du Golfe. « La pratique orchestrale est depuis toujours obligatoire sur mon île. A la *Guildhall School of Music & Drama*, par exemple, les étudiants sont astreints à 2 x 3 heures d'orchestre par semaine, durant lesquelles ils traversent de très nombreuses pages du répertoire – Brahms, Berlioz, Britten, mais aussi beaucoup de musique contemporaine. La lecture à vue est pratiquée de façon très assidue : on arrive dans la salle, les partitions sont déjà sur les pupitres et... go ! » L'altiste est un partisan assidu de l'introduction d'une épreuve de lecture à vue dans les concours d'orchestre... tant pis pour ceux qui le taxent de « sadisme » !

La lecture à vue s'apprend !

« La lecture à vue se travaille. Il existe des cahiers avec des traits de Strauss ou de Wagner (pour ne citer qu'eux), ainsi qu'une façon pour les non initiés de se familiariser avec cette pratique, qui sous-tend notamment un décryptage rapide des données essentielles d'une partition (la tonalité, le rythme...). La capacité d'adaptation phénoménale des orchestres anglais en est l'incarnation vivante. Prenez le *London Symphony Orchestra* : ce n'est pas un hasard s'il est aussi souvent demandé au cinéma et dans les studios d'enregistrement. Le LSO est capable d'offrir en une journée ce qu'un autre mettrait trois jours à assimiler. Il a aussi été le premier à oser sortir des enregistrements *live* sous son propre label. » Michael Murray-Robertson est partisan de la mise sur pied de cours d'été durant lesquels les « aspirants » musiciens d'orchestre pourraient se familiariser avec ces notions essentielles.

Le moment clé des traits d'orchestre

Pour l'heure, le musicien a vécu sa première journée de « coach » à Sion durant l'été 2008 et s'apprête à renouveler l'expérience en février 2009 : une aventure riche en apprentissages, dont il a plaisir à témoigner. « Je me suis concentré sur les traits d'orchestre, qui constituent le moment clé de l'audition. Certains étudiants les avaient manifestement pris à la légère ; or s'y fourvoyer apparaît d'autant plus impardonnable aux yeux d'un jury que l'on reçoit les partitions plusieurs semaines en amont. C'est dans les traits d'orchestre que l'on montre le plus de choses : sa compréhension de l'œuvre et de la place que l'on y joue, sa connaissance de l'orchestre. C'est dans les traits que l'on lit aussi l'attitude générale de l'instrumentiste par rapport à la musique et au groupe. » Et cette attitude est tout sauf évidente : elle se travaille. Michael Murray-Robertson – qui souhaiterait par ailleurs que le soliste du groupe concerné (voire même le chef titulaire) donne lui-même des indications de tempo et d'expression au candidat afin de permettre au jury de jauger sa réceptivité, son adaptabilité – énonce ici quelques conseils.



La peur du futur collègue

« Lorsque l'on se retrouve seul face à un jury de musiciens d'orchestre sans droit à la parole, un sentiment d'isolement est inévitable. On peut aussi avoir été énervé avant de monter sur scène par les démonstrations de certains candidats, qui tentent ainsi de tuer la pression : rien à faire contre cela, c'est le jeu de la compétition. Il faut savoir ensuite que les musiciens en face de soi ont aussi peur ! Vous êtes leur futur collègue, ils pensent à la cohésion du groupe et ne souhaitent prendre aucun risque susceptible de mettre celle-ci en péril. » Pour prévenir cette crainte, l'artiste a un conseil clé : éviter de sortir le grand jeu avec force vibrato et expressivité exacerbée et ne pas tomber dans l'excès inverse de la timidité. « Il faut trouver un compromis, en rapport avec l'acoustique de la salle. » Sur le plan de la préparation, quelques points essentiels : « Isolez-vous, parlez un minimum avec les autres candidats pour arriver sur scène le plus concentré possible. Une fois dans la salle, saluez votre auditoire comme s'il s'agissait d'un concert, accordez-vous – pas trop longtemps – et saluez également à la fin, même si vous pensez avoir joué comme un cochon ! »

Souplesse et réceptivité

Chaque étape du concours a son importance. « Dans Bach et Mozart, visez la sobriété. Vous pourrez toujours vous rattraper côté brio dans Brahms ou Sibelius. Le but est de montrer à vos futurs collègues que vous êtes souple et réceptif – un vrai « caméléon », ainsi que l'exige la nouvelle physionomie orchestrale. Il est préférable aussi de ne pas trop bouger en jouant, car cela peut s'avérer un facteur de « crainte » supplémentaire pour vos futurs collègues – même si, Dieu merci, le musicien-statue appartient au passé... Il n'est pas grave de déramer une ou deux fois : un accident peut arriver à tout le monde. Le plus important est de ne pas perdre pied et de continuer comme si de rien n'était. Enfin, dans les traits d'orchestre, exagérez tout ce qui est écrit ! Un *piano* est un *piano*, un *forte* un *forte*. » En guise de conclusion, Michael Murray-Robertson rappelle tout de même qu'au-delà de la préparation technique, la sincérité musicale et l'âme de l'instrumentiste demeurent ses meilleures armes pour affronter un concours et vaincre sa nervosité.

MICHEL VEILLON LE RÉSEAU DES CONTREBASSISTES

« Lorsque l'on est professeur, il est indispensable de savoir s'entourer et de bénéficier ainsi de précieux conseils, car la science infuse n'existe pas. »

Michel Veillon

Au sein de la classe de contrebasse de la HEM lausannoise, Michel Veillon met lui aussi depuis plusieurs années sur pied des concours d'orchestre « bidon » (l'expression est de lui !) avec la complicité de son collègue Marc-Antoine Bonanomi. « La contrebasse est un instrument particulier », explique-t-il. « On ne forme pas de grands solistes. C'est sans doute pour cette raison que l'on prépare depuis longtemps nos étudiants à la pratique de l'orchestre. Les traits font partie du B.A.-ba (bagage minimum !). » Michel Veillon mise beaucoup sur ses contacts au sein des grands orchestres de la place : « Lorsque l'on est professeur, il est indispensable de savoir s'entourer et de bénéficier ainsi de précieux conseils, car la science infuse n'existe pas. Je peux ainsi compter sur les remarques de collègues et d'anciens élèves en poste notamment à l'Orchestre de la Suisse Romande et à l'Orchestre de Chambre de Lausanne, susceptibles de témoigner très concrètement des attentes et du travail au quotidien de ces phalanges. Car on ne joue pas du tout de la même manière un Scherzo de Beethoven si l'on est dans un orchestre de chambre ou une formation symphonique. De même, les qualités requises de son et d'articulation ne sont pas les mêmes selon si l'on postule à la Tonhalle de Zurich ou à l'OSR. Chaque section a ses habitudes et c'est

un avantage certain de les connaître. » Un avantage... déloyal vis-à-vis des autres candidats ? « Je n'ai pas cette impression, d'autant que le premier tour se déroule toujours derrière un rideau. »

Comme des sportifs

Au-delà des conseils de pros et des concours « bidon », Michel Veillon s'évertue en fin de course d'insuffler à « ses » candidats un maximum de confiance. « La plupart doutent de leurs capacités, surtout lorsqu'ils se retrouvent confrontés à 50 autres candidats de très haut niveau. C'est comme des sportifs : il faut les accompagner jusqu'à l'objectif, les faire monter en puissance – être dur avec les uns pour les pousser à réagir, dire aux autres qu'ils sont les meilleurs s'ils doutent. Il est bon de leur rappeler qu'en face du jury, le plus important est de faire de la musique et non pas simplement exécuter des performances. » La méthode à l'air de marcher puisque depuis cinq ans que Michel Veillon a mis cette petite structure en place, plusieurs étudiants ont déjà décroché un poste dans un grand orchestre.



SINFONIETTA DE LAUSANNE

8 STAGIAIRES EN 2007/08

« La présence des stagiaires dynamise l'institution Sinfonietta dans son ensemble. »

Jean-Marc Grob

La formation au métier de musicien d'orchestre faisait déjà la une de ce journal voici deux ans. En ligne de mire: les postes de stagiaire nouvellement créés au sein du Sinfonietta de Lausanne. Deux ans plus tard, alors que l'Orchestre de Chambre de Lausanne fait à son tour son entrée sur le terrain académique, nous sommes allés prendre la température auprès de Jean-Marc Grob, fondateur et directeur musical de la phalange symphonique – qui continuera naturellement à l'avenir à ouvrir ses rangs aux étudiants du Conservatoire... et à profiter des forces vives que ceux-ci lui insufflent.

Jusqu'à 100 services par an

La saison 2007/08 a vu les effectifs du Sinfonietta se gonfler de huit stagiaires: 1 flûte, 1 basson, 1 percussionniste, 1 violoncelle et plusieurs violons. « Tous ne jouent pas tout le temps », explique Jean-Marc Grob. « Le violoniste qui participe à l'ensemble des programmes effectue environ 100 services par année tandis que le percussionniste n'en fait qu'une cinquantaine. » Une saison totalise une quinzaine de programmes, qui font voyager les musiciens du classicisme au contemporain, en passant par la musique légère: une ouverture extrêmement profitable pour de jeunes stagiaires. « Certains en profitent plus que d'autres », avoue le chef vaudois. « Les musiciens qui font le plus de progrès sont ceux qui possèdent une appétence « naturelle » pour l'orchestre, qui aiment travailler avec les autres et ont conscience de la chance qui leur est offerte de se voir ouvrir un univers artistique aussi vaste. D'autres, au contraire, sont plus limités techniquement et musicalement et ne peuvent progresser aussi vite. Il faut avoir présent à l'esprit que l'on ne peut *tout* leur dire: en répétition, on s'adresse à des groupes et non à chaque instrumentiste personnellement. »

Stimulant pour tout l'orchestre

L'intérêt de ces nouveaux modules de stages ne se limite pas aux seuls étudiants: le Sinfonietta lui-même en profite abondamment. « Ces stagiaires sont engagés pour une période de douze mois sur la base d'un contrat non écrit... mais pas moins réel! Ils savent qu'ils doivent faire parfaitement leur

travail s'ils ne veulent pas être recalés. Ils ont entre 22 et 25 ans. On sent au début un certain manque d'assurance, qui disparaît au fur et à mesure qu'on leur confie davantage de responsabilités. On les voit évoluer, s'épanouir, et cela a un effet stimulant non seulement pour eux-mêmes mais aussi pour leurs collègues: leur présence dynamise l'institution Sinfonietta dans son ensemble. »

Recrues potentielles

Au-delà de l'année de stage, ces musiciens peuvent s'avérer d'excellentes recrues sur le long terme. « A la différence d'institutions d'envergure internationale comme l'OCL ou l'OSR, le Sinfonietta recrute dans un rayon de 100 kilomètres: les stagiaires sont donc des « clients » parfaitement dans l'objectif. De plus, ils ont l'avantage d'avoir été formés pendant un an selon les vœux précis de l'orchestre. » Même si le nombre de places est limité et que Jean-Marc Grob ne saurait en garantir une à chaque stagiaire sortant, le taux de rotation au sein du Sinfonietta – où les musiciens, sauf exception, ne demeurent pas plus de 9 ans en poste – est suffisamment élevé pour offrir un nombre appréciable d'opportunités aux futurs musiciens d'orchestre.

Difficile de trouver de bons mentors

Jean-Marc Grob relève enfin un point délicat du cursus: celui des mentors. Chaque stagiaire se voit désigner une sorte d'ange gardien, qui le suit tout au long de son année et rend à la fin un rapport d'évaluation. « Etre un bon mentor n'est pas donné à tout le monde: il faut avoir d'excellentes compétences artistiques et humaines, une solide expérience de l'orchestre, et si possible quelques années de plus que le stagiaire. Notre premier violon solo, Florin Moldoveanu, est le mentor idéal. Pour d'autres registres, par contre, nous peinons à trouver les personnes adéquates, raison pour laquelle nous songeons à engager des « mercenaires ». Mais le choix ne sera pas beaucoup plus aisé: il faudra des personnes présentant à la fois une indépendance de jugement et une connaissance approfondie des exigences spécifiques de l'orchestre. »

www.regart.ch/sinfonietta



CONSERVATOIRE DE GENÈVE

UNE COLLABORATION DE LONGUE DATE AVEC LES ORCHESTRES PROFESSIONNELS

« Nous attendons de la part des orchestres une certaine valeur ajoutée, notamment en ce qui concerne l'invitation aux concours d'orchestre. »

Philippe Dinkel

Comme à Lausanne ou à Zurich, la formation au métier de musicien d'orchestre n'a pas attendu ce nouveau master pour se développer au Conservatoire de Genève. Elle fait partie depuis longtemps de la réalité de l'étudiant. « Le Conservatoire est une communauté artistique, où l'on forme avant tout des gens capables de jouer *ensemble* », estime son directeur Philippe Dinkel, qui tient à ce que tous les musiciens de la maison fassent de l'orchestre d'un bout à l'autre de leur cursus. « La formation se compose de cours *intra muros* (traits d'orchestre, instruments alternatifs...) mais également de collaborations extérieures. Nous avons une longue tradition de collaboration avec les orchestres professionnels genevois : l'Orchestre de la Suisse Romande, l'Orchestre de Chambre de Genève, l'Ensemble Contrechamps... Une première convention a été signée voici une douzaine d'années avec les formations subventionnées par le Département de l'instruction publique. »

Académies d'orchestre

Cette collaboration arbore de multiples facettes. Elle porte sur l'organisation d'auditions pour les postes de remplaçants, la mise sur pied d'académies d'orchestre (qui aboutissent chaque année à des concerts encadrés par les musiciens titulaires de ces phalanges professionnelles – *Les Saisons* de Haydn avec l'OCG, concert Tristan Murail avec Contrechamps, *Planètes* de Holst avec l'OSR...), et surtout sur des stages, dont le nombre de places à disposition est fonction des capacités et des besoins des orchestres. A l'OSR, par exemple, les instrumentistes sélectionnés prennent part à deux productions d'opéra et à deux programmes d'abonnement. Ces prestations font l'objet d'une rémunération et Philippe Dinkel avoue que les discussions sur ce point avec les syndicats ont été particulièrement « chaudes ». « Etant donné qu'un musicien titulaire doit être « engagé » pour coacher chaque stagiaire, on s'est mis d'accord sur le fait que ces derniers seraient payés à 50% du tarif syndical, ce qui fait craindre à l'USDAM que certains orchestres en viennent à privilégier cette main d'œuvre à bon marché. » Le mentor doit, quant à lui, ren-

dre en fin de stage une page d'appréciations, dans laquelle il évalue notamment la ponctualité, l'intonation et la capacité d'intégration au sein du groupe de l'étudiant.

Un vœu de la profession

L'optimisme est toutefois de mise en cette rentrée 2008/09. A Genève, 24 étudiants sont inscrits dans la filière d'orchestre et les partenaires jouent bien le jeu. A l'OSR, par exemple, 12 places de stage sont à disposition : 2 violons, 1 alto, 1 violoncelle, 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette, 1 cor, 1 trompette, 1 trombone, 1 tuba et 1 harpe. « Pour des raisons artistiques évidentes, l'orchestre n'accepte jamais plus d'un stagiaire par registre », note Patrick Lehmann, responsable du nouveau master et des orchestres au Conservatoire de Genève. « Cette formation a été appelée de ses vœux par la profession », rappelle quant à lui Philippe Dinkel. « Nous nous montrons particulièrement attentifs à son niveau qualitatif, mais attendons également de la part des orchestres une certaine valeur ajoutée, notamment en ce qui concerne l'invitation aux concours d'orchestre, que nous souhaitons automatiser pour nos étudiants spécialisés. » Et le directeur de rappeler enfin que la carrière de musicien d'orchestre n'est pas l'unique alternative à la voie solistique et à l'enseignement : « Il s'est développé ces dernières années un type de carrière que l'on nomme « portfolio », qui combine différents types d'activités, comme par exemple la médiation culturelle ou l'animation : la formation que nous offrons dans les conservatoires doit permettre d'ouvrir un nombre aussi grand que possible de portes. »

www.cmusge.ch



ZURICH HÔTE EN 2009 DE LA PREMIÈRE SEMAINE INTENSIVE D'ORCHESTRE DES 7 HEM HELVÉTIQUES

« L'idée est d'éviter de disperser nos forces en organisant sept séminaires différents et de faire profiter l'ensemble des autres HEM de nos compétences propres. »

Johannes Degen

La collaboration entre les hautes écoles ne date pas d'hier, même lorsque celle-ci doit enjamber les barrières linguistiques. Genève et Zurich conduisent depuis plusieurs années des projets d'orchestre communs. Avec le nouveau master d'orchestre (ainsi que les nouvelles coopérations en matière d'opéra), cette collaboration va passer la vitesse supérieure. Répondant à une sollicitation de l'Association suisse des orchestres professionnels et à une volonté commune de rationalisation, les 7 HEM de Suisse (Lausanne, Genève, Berne, Bâle, Zurich, Lucerne et Lugano) se sont rencontrées au printemps et ont arrêté une date pour la mise sur pied d'une semaine intensive de travail : ce sera la 36^e semaine du calendrier 2009.

Mise en commun des compétences

« L'idée est d'éviter de disperser nos forces en organisant sept séminaires différents et de faire profiter l'ensemble des HEM de nos compétences propres », explique Johannes Degen, directeur du département musique de la *Hochschule der Künste* de Zurich, qui sera l'hôte de cette semaine « pilote ». Le programme sera... intensif. Entraînement aux concours, pratique des traits d'orchestre, rencontre avec des chefs et autres professionnels du milieu, sensibilisation aux problèmes de santé spécifiques à la pratique orchestrale... Les étudiants n'auront pas le temps de s'ennuyer. Pour le reste, chaque haute école demeure libre dans la manière de construire son master.

Cursus plus pratique

A Zurich, ce type de formation existe depuis longtemps. « Seul le niveau augmente avec le nouveau master », confie Johannes Degen. Concrètement, les étudiants se voient dispenser 40 minutes de cours hebdomadaire pendant trois semestres avec un musicien d'orchestre professionnel et se forment en parallèle à la pratique d'un ou plusieurs instruments secondaires – piccolo et traverso pour les flûtistes, alto et violon baroque pour les violonistes... « L'un des grands avantages de cette nouvelle formation est de permettre aux candidats à la carrière d'orchestre de s'y former plus rapidement qu'au

temps des filières, où le préalable incontournable à l'*Orchesterdiplom* était un *Solistendiplom*. Sans parler de l'aspect nettement plus pratique du cursus, qui sied mieux aux exigences actuelles des orchestres. »

Orchestres partenaires

Au niveau des partenaires, la Hochschule de Zurich travaille avec les orchestres de la Tonhalle et de l'Opernhaus, ainsi qu'avec le Stadtorchester de Winterthur. Toutefois, quand Pierre Wavre suggère que les étudiants effectuent au moins 60 services au sein de ces phalanges, Johannes Degen ne peut le suivre. « L'orchestre de l'Opernhaus, par exemple, avec le niveau et la densité des prestations qu'il doit fournir, ne saurait m'en offrir autant. Mais il existe d'excellentes alternatives, à commencer par les orchestres d'écoles, qui se prêtent bien à la découverte des différents postes, et notamment ceux de solistes. »

www.zhdh.ch



JAZZ

LES CONTACTS AVANT TOUT

«Il faut être capable
de se vendre,
maîtriser les nouvelles
technologies, savoir saisir
chaque opportunité
pour rebondir et décrocher
d'autres engagements.»

George Robert

On ne saurait comparer les perspectives qui s'offrent aux instrumentistes classiques en matière de carrière d'orchestre à celles des orchestres studio ou radio pour les futurs pros du jazz. Comme le rappelle George Robert, directeur du département jazz de la HEM lausannoise, «ces orchestres sont beaucoup moins nombreux, implantés essentiellement dans les pays d'Europe du Nord (Allemagne, Pays-Bas...) et de taille nettement plus modeste que les grandes phalanges symphoniques». «Les rotations sont ainsi moins fréquentes, surtout au sein de 'Roll's Royce' comme le WDR Big Band – le plus célèbre d'entre tous.»

Très peu de concours

De même, les candidats à la carrière de jazz(wo)man bénéficient d'un nombre très restreint de concours pour faire leurs preuves et décrocher quelque récompenses sonnantes et réverbérantes: rien à voir, une fois encore, avec leurs congénères classiques. «Le développement dans ce domaine est très récent», poursuit George Robert. «Il y a la Fondation Friedl Wald à Zurich, qui depuis six ans récompense les meilleurs espoirs de la discipline sur recommandation de chaque HEM jazz helvétique. Il y a également le Montreux Jazz Festival et ses compétitions pour pianistes, guitaristes et chanteurs. Sinon... Faire carrière dans le jazz relève davantage de la débrouille personnelle que des circuits institutionnels, même si l'image générale de la discipline s'est largement améliorée sous l'impulsion des HEM.»

Se vendre et rebondir

Le jazz est un monde globalisé, au sein duquel les jeunes musiciens sont de plus en plus nombreux à se bousculer aux portes des clubs. Pour George Robert, les étudiants doivent faire la différence au moins autant dans le registre du management que dans celui de l'instrument. «Il faut être capable de se vendre, maîtriser les nouvelles technologies, savoir saisir chaque opportunité pour rebondir et décrocher d'autres engagements. C'est le cœur de notre travail au sein du département: servir de centre névralgique, susciter des rencontres et la créa-

tion de nouveaux groupes, mettre à disposition nos carnets d'adresses... A la différence des étudiants classiques, les étudiants jazz sont déjà en contact avec les clubs durant leurs années de formation. On organise des soirées spéciales 'Lausanne' au Moods à Zurich, à l'Olma de Saint-Gall, et s'ils sont intelligents, ils mettent à profit les contacts que ça leur ouvre.»

Networking médiatique

C'est le concept, entre autres, de la collaboration avec le Verbier Festival: le département jazz envoie sur place des étudiants en petites formations, qui se produisent durant trois à quatre jours et profitent ainsi de cette présence prolongée pour nouer des contacts qui leur ouvriront peut-être d'autres engagements. «L'étudiant jazz fait un peu tout en même temps: il se forme à la pratique de son instrument et du jeu en groupe, mais développe aussi son réseau. Et l'école doit suivre! Le répertoire, certes, existe, mais évolue très vite et nous oblige à revoir sans cesse nos plans d'études. Sur le plan du *networking* médiatique, la plupart des étudiants maîtrisent d'eux-mêmes les nouvelles technologies informatiques (enregistrement, Internet...); nous pouvons par contre leur apporter un regard externe sur la manière d'évoluer ainsi que certaines connaissances spécifiques importantes mais mal connues comme le droit d'auteur.»



MINISTRINGS... MAXI TALENT!

« Au début, je ne pensais pas que de si jeunes enfants puissent être capables de jouer comme ils le font. »

Tina Strinning

A l'origine, ils sont là pour préparer l'entrée à l'Orchestre Piccolo. Mais très vite, les Ministrings débordent du cadre et deviennent une véritable histoire d'amour entre de jeunes instrumentistes et des musiques rarement au programme des cursus « traditionnels », sous le regard bienveillant et passionné d'une professeur de violon jamais à court d'idées. Tina Strinning se lance dans l'aventure en 2001, sans trop savoir où celle-ci va la mener. « J'ai débuté avec un répertoire essentiellement classique. Puis j'ai commencé petit à petit à me « lâcher ». Je fais partie d'un groupe ethno et cette musique me semblait pouvoir convenir à mes petits musiciens... » C'est un carton! La mayonnaise prend et l'accueil des premiers concerts est triomphal. Les Ministrings travaillent et proposent à leur public un large panel de musiques traditionnelles européennes. « Au début, je ne pensais pas que de si jeunes enfants puissent être capables de jouer comme ils le font », avoue Tina Strinning. « Or, ce sont de véritables bêtes de scène! »

Bêtes de scène

Cette réussite trouve son origine dans l'alchimie que l'enseignante parvient à créer au sein du groupe, mais également dans ce répertoire populaire aux vertus multiples. « Ce sont des musiques de structure simple, faciles à décoder, qui permettent d'aller plus loin dans l'interprétation, dans l'improvisation. » Tina Strinning réalise elle-même les arrangements, en fonction des enfants à disposition. C'est elle aussi qui, un beau jour, a décidé de mettre les lutrins de côté et de lancer ses troupes sur scène sans filet. Résultat : une attitude encore plus libre face à la musique... et des enfants plus « bêtes de scène » que jamais! « Dans leur tête, les Ministrings c'est clairement la scène. Des pieds nus, un déguisement noir avec nœud papillon et chapeau haut-de-forme, et même la danse. » Tina Strinning a mis au point une méthode d'apprentissage baptisée « les violons dansants », inspirée de Dalcroze et qui permet aux instrumentistes de se libérer.

Minimax

La participation aux Ministrings devait se limiter au départ à l'âge de 10 ans. Mais très vite, les enfants atteints par la limite manifestent leur envie de rester, obligeant Tina Strinning à adapter la structure. C'est ainsi que voient le jour les « Bams », puis tout récemment les « Minimax », regroupant des enfants généralement issus de la structure-pilote « musique-école ». Les plus « vieux » ont 15 ans : « C'est le maximum! Nous avons remporté en 2006 le 1^{er} Prix avec félicitations du jury du Concours des Jeunesses Musicales, avec à la clé un concert télévisé au CHUV qui aura lieu le 8 mars 2009 : je ne pouvais priver ceux qui y étaient d'une telle expérience. »

Autonomie

Enfin, en ce qui concerne l'effectif, 20 est le strict maximum. « Je ne joue pas sur scène avec eux, pour les obliger à développer leur autonomie. Dans chaque morceau, un enfant joue le rôle du « chef » : une responsabilité qu'il ne saurait assumer au sein d'un ensemble trop volumineux. » La notoriété des Ministrings croît d'année en année. Les concerts se multiplient : on les voit à la Fête de la Musique, à la Schubertiade des Enfants, mais aussi invités par des festivals et de nombreuses associations. « Ils se font un métier incroyable. »

www.ministrings.jonglor.net



JEAN-MARIE SCIESZKA

« LE DIRECTEUR EST D'ABORD UN MÉDIATEUR. »

« Pour moi, un enseignant doit être en contact permanent avec ses collègues, faire dialoguer les matières. »

Jean-Marie Scieszka

Il est français, il a 47 ans, un parcours aussi rempli que surprenant et dirige depuis le 1^{er} septembre la Haute Ecole de Musique du Conservatoire de Lausanne. S'il nous faudra un peu de temps pour savoir où placer les deux « s », le « c » et le « z » dans son nom (d'origine polonaise), Jean-Marie Scieszka s'est prêté avec un enthousiasme contagieux au jeu de l'interview « nouvelle tête ».

Jean-Marie Scieszka, on n'entre jamais complètement par hasard en « religion » musicale...

Je suis tombé dans la marmite quand j'étais tout petit! Ma mère était professeur de solfège et j'ai très vite été attiré par ce métier, qui fait la synthèse de compétences, de personnes et d'instruments extrêmement divers. J'ai dès l'âge de 13 ans exprimé le souhait d'enseigner la formation musicale et commencé à le faire à 17 au Conservatoire de Région de Nantes, tout en poursuivant mes études. Je fête en 2008 ma 30^e année d'enseignement!

Vous êtes ensuite monté à Paris...

Oui, j'ai poursuivi mon cursus au CNSM, qui m'a ouvert les portes ensuite du CNR de Toulouse, où j'ai mis en place une formation de préparation à l'enseignement musical et exercé la fonction de doyen de la formation musicale. J'ai occupé en parallèle durant ces six années dans la « ville rose » un poste de chargé de cours de préparation à l'agrégation à la Faculté de musicologie. Mais Paris, cela a aussi été la rencontre décisive avec Maurice Martenot (l'inventeur en 1928 des fameuses ondes), dont les stages dans l'Ecole d'Art m'ont ouvert les yeux sur une démarche pédagogique à l'époque très novatrice pour l'initiation musicale, centrée sur la personne et sa physiologie, le rythme et la créativité.

Vous semblez autant passionné par la musique que par sa transmission...

Oui! J'ai toujours envisagé mon rôle d'enseignant dans un cadre plus large que celui circonscrit à la seule matière. Pour moi, un enseignant doit être en contact permanent avec ses collègues, faire dialoguer les matières. Je vois la mission du conservatoire comme une addition de forces individuelles au

service de la communauté. Raison pour laquelle je suis très optimiste quant à l'intégration des sites de Sion et de Fribourg au sein de la HEM lausannoise: on est toujours plus fort *ensemble*.

Une conviction que vous avez, après Toulouse, mise au service de la nation française...

Après avoir fait mes armes comme conseiller pédagogique au service de différentes écoles alentour, j'ai en effet été engagé comme inspecteur de la musique par le Ministère de la Culture, en charge des régions Nord, Picardie et Champagne-Ardennes – le plus jeune de l'histoire: 29 ans! La tâche était immense: l'inspecteur est responsable du contrôle de l'ensemble des institutions musicales subventionnées par l'Etat (conservatoires, orchestres, facultés...), il fait beaucoup de terrain, assure de nombreuses présidences de concours de recrutement. La priorité est de jauger (et de contribuer à développer) la qualité pédagogique ou artistique de ces institutions. Dans le cas des orchestres, on apprécie le rayonnement, encourage la pratique du répertoire contemporain... Dans celui des conservatoires, on vérifie entre autres que les professionnels que l'on forme répondent aux exigences du marché du travail. L'inspecteur a également les moyens d'encourager l'Etat à subventionner ou à aider davantage une institution s'il l'estime qu'elle le mérite. Bref, une tâche passionnante... mais très stressante!

Une tâche que vous arrêtez du jour au lendemain...

... pour prendre la tête du Conservatoire d'Auxerre. Un premier défi du genre qui réussit plutôt bien puisqu'au bout de quatre ans, l'établissement est classé Ecole Nationale, avec à la clé un doublement des effectifs et du budget. Si je le quitte assez rapidement, c'est que mon épouse s'occupe d'une parente près de Genève et que je souhaite me rapprocher d'elle. Je décroche alors un poste similaire à Chalon-sur-Saône. A l'instar d'Auxerre, la ville caresse le rêve pour son Conservatoire qu'il devienne CNR (Conservatoire National de Région). A mon arrivée, je trouve la ville trop petite pour assumer un CNR. Mais en valorisant son excellent départ

tement danse et le savoir-faire en matière de son et d'image (Chalon est la ville de Niepce, l'inventeur de la photographie) – je décide de relever le défi. Je demeurerai dix ans dans la cité bourguignonne, avec à la clé le classement de l'établissement à l'échelon national et la participation à un processus pilote visant à constituer, en partenariat avec Dijon, un pôle d'enseignement supérieur capable de décerner des titres comparables à ceux du premier cycle des deux CNSM français (de Paris et de Lyon).

Quelle est votre conception du rôle du directeur de conservatoire ?

Le directeur est d'abord un médiateur. Il est le lien entre les élus, les professeurs, la population, les parents, les étudiants... Il doit tout mettre en œuvre pour que les gens se sentent bien et soient en mesure de défendre idéalement ce en quoi ils croient. La clé du succès de mes entreprises à Chalon était sans conteste la volonté de développer le consensus optimal qui régnait au sein du corps professoral.

Le directeur est en même temps tenu de faire respecter un certain nombre de normes – internes (le cadre financier...) mais aussi externes, à l'instar des nouvelles réglementations de Bologne...

Bien sûr ! Le directeur doit être capable d'intégrer et de faire respecter l'ensemble de ces contraintes sans pour autant brider la créativité des enseignants et des étudiants.

Quelle place pour la formation de base ?

Une place essentielle, car l'on forme non seulement les futurs professionnels mais aussi ceux qui plus tard les feront vivre – le public. Il n'y a pas de professionnels sans amateurs. L'expérience des professeurs de l'École de musique est, de plus, extrêmement profitable aux étudiants des niveaux supérieurs. Il y a un grand travail à effectuer – au sein de l'établissement mais aussi avec les autres sites et écoles de la région (jazz, théâtre, danse...) – pour que l'information circule. Le musicien de demain doit être non seulement au fait de son art mais égale-

ment capable de travailler avec les autres arts et dans divers styles. Je suis favorable à l'introduction de doubles cursus, mêlant non seulement les styles de musique mais également les genres d'expression artistique.

Jean-Marie Scieszka, qui êtes-vous lorsque vous avez refermé la porte de votre bureau ?

Un Français marié à la fille d'une Suissesse, qui vit en frontalier depuis 12 ans – à Bonne, en Haute-Savoie, et bientôt à Lucinges, à 500 mètres de là. J'ai deux enfants, de 16 et 18 ans, dont la première étudie la médecine à Grenoble. En septembre dernier, j'ai pris un appartement à Lausanne : un symbole de « révolution mentale » qui m'est apparue indispensable par ma fonction. Je travaille en Suisse pour les Suisses : il est bien naturel que j'apprenne à connaître les gens d'ici, les structures, le fonctionnement du Canton de Vaud... Ce qui ne m'empêche pas de demeurer un citoyen du monde, comme je l'étais dans le Nord de la France lorsque je travaillais pour le Ministère – un bout de pays résolument européen, tourné vers la Belgique et les Pays-Bas. Je compte d'ailleurs soutenir l'ouverture internationale du Conservatoire de Lausanne et le faire profiter de mon expérience française. Sinon, dans les rares moments de liberté que me laisse mon travail, vous me verrez en montagne, au cinéma (j'ai épousé ma femme sur fond de bande originale du film *Mission*), et de plus en plus (j'espère) dans ma salle de musique, au piano en compagnie de chanteurs ou de partenaires de musique de chambre.

Propos recueillis par Antonin Scherrer

« Le musicien de demain doit être non seulement au fait de son art mais également capable de travailler avec les autres arts et dans divers styles. »

Jean-Marie Scieszka



DES JOURNÉES ET UN MASTER DE MUSIQUE SACRÉE

POUR METTRE EN VALEUR LES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES FRIBOURGEOISES

Le Conservatoire de Fribourg vit un moment clé de son histoire. Ses classes HEM – à l'instar de celles du Conservatoire de Sion – sont officiellement rattachées depuis la rentrée d'automne à la section HEM du Conservatoire de Lausanne. Pour marquer d'une pierre blanche ce moment symbolique, il a mis sur pied avec le soutien de la Ville de Fribourg une grande manifestation, vitrine des fleurons de son offre pédagogique et avant-goût d'un master de musique sacrée qui sera lancé en septembre 2009. Les Journées de la musique sacrée et improvisée se sont tenues du 8 au 13 septembre derniers en différents lieux de Fribourg, avec pour fil rouge la mise en valeur d'un patrimoine vivant, incarné par des maîtres de chapelle et des chœurs d'église encore très nombreux dans le canton, et par un savoir-faire universitaire et pédagogique accumulé au fil des siècles qu'il s'agit de transmettre aux nouvelles générations. Elles se déclinaient en 26 concerts, conférences et projections, et 6 ateliers, organisés en collaboration avec les instituts de théologie et de musicologie de l'Université. Petit retour sur image.

Les cinq piliers fribourgeois de l'art sacré musical

Les Journées de la musique sacrée et improvisée se voulaient une illustration des compétences que le futur master de musique sacrée souhaite développer chez les étudiants. Ces compétences ont pour la plupart des attaches fortes dans le patrimoine musical fribourgeois; les cinq institutions principales qui le maintiennent vivant sont prêtes à œuvrer en réseau pour que ces richesses spécifiques se transmettent aux nouvelles générations.

• Les chœurs d'église

Ces chœurs sont encore très nombreux et ont une importance primordiale dans les traditions du canton. Ils sont actifs et collaborent déjà avec le cours de direction chorale pour aider à la formation des jeunes chefs de chœurs.

• Les maîtres de chapelle

Regroupés en association, ils ont de bons contacts

avec le professeur de direction chorale et sont en partie issus des formations du Conservatoire. Des collaborations peuvent s'imaginer facilement.

• Les églises

Elles sont particulièrement nombreuses et présentent un panorama de la facture d'orgue qui fait que la région a été reconnue pour représenter la Suisse au sein de l'institution ECHO (European Cities Of Historical Organs).

• L'Université – faculté de théologie et institut de musicologie

La théologie à l'Université de Fribourg peut s'appuyer sur de bons spécialistes dans les deux religions principales (catholicisme et protestantisme). Les professeurs travaillent ensemble et se sont fait une spécialité de l'animation pastorale. Il n'existe ainsi aucun obstacle à former des musiciens pouvant travailler dans les deux contextes confessionnels. L'institut de musicologie a, de son côté, développé des compétences spécifiques en matière de patrimoine religieux helvétique, dans le cadre des travaux du RISM-Suisse. Il est par conséquent idéalement placé pour mettre sur pied une formation d'histoire du patrimoine de la musique sacrée.

• Le Conservatoire

L'institution a formé plusieurs générations de musiciens spécialisés en musique sacrée, des compositeurs, des directeurs, des chanteurs et des organistes.

Sur Radio Suisse Romande-Espace 2:

L'émission « Musique en mémoire » consacre une semaine spéciale sur ces Journées et le master de musique sacrée – réalisation : David Meichtry
Du lundi 8 au vendredi 12 décembre 2008, à 9h et minuit

Le futur master de musique sacrée

Les inscriptions auront lieu dès le mois de mai 2009 à Fribourg. C'est une triple discipline qui attend les étudiants. Les chanteurs se verront former en orgue, les organistes en chant, et tous deviendront maîtres de chœur.

QUELQUES MOMENTS FORTS

« Jouer en concert des pièces d'orgue dénuées de leur commentaire grégorien revient à jouer des mouvements isolés d'une symphonie. »

Jean-Yves Haymoz



Chevilles ouvrières de ces Journées de la musique sacrée et improvisée de Fribourg, France-Christine Fournet (responsable des classes professionnelles) et Jean-Yves Haymoz (professeur et musicien) reviennent sur les moments qui les ont particulièrement marqués.

- Le concert sur **l'alternance** et sa *masterclass* ont donné à entendre ce qui n'est plus accessible dans la pratique courante, qu'elle soit religieuse ou musicale. La pratique de l'alternance, en déliquescence depuis une cinquantaine d'années, peut être restituée dans la conception originale des compositeurs: les pièces d'orgue (données aujourd'hui séparément en concert) étaient toujours conçues en alternance avec les moments grégoriens de la liturgie, les passages grégoriens et les pièces d'orgue s'enrichissant l'un l'autre, comme un écho l'un à l'autre. Jouer en concert des pièces d'orgue dénuées de leur commentaire grégorien revient à jouer des mouvements isolés d'une symphonie. Les mettre ensemble donne vie au tout. Le puzzle est reconstitué. A cette occasion, on a vu à quel point le travail des chantres est lié à celui des organistes.

- Le public ignore dans sa grande majorité l'existence du **serpent**. L'instrument était cependant présent à tous les offices et dans toutes les églises comme élément complémentaire aux voix du chœur. Maupassant le mentionne dans son roman *La famille Tellier* comme élément ordinaire du chœur de l'office dans les campagnes; un serpent était accroché sur l'un des murs du Conservatoire de Fribourg voici encore 50 ans, et les comptes de réparation d'instrument figurant dans les registres d'églises attestent de sa présence dans toute l'Europe occidentale. Volny Hostiou en a donné une démonstration éclatante lors des Journées. C'est un musicien de la deuxième génération des découvreurs qui mène la recherche plus loin que ses prédécesseurs dans le perfectionnement du jeu et du son. Il est le premier à avoir dépassé les problèmes techniques du « trombone contrefait » pour obtenir une couleur vraiment intéressante.

- Dans la tradition fribourgeoise, la fanfare joue un rôle clé lors des fêtes tant sacrées que profanes. Jean-François Michel est à la fois compositeur, professeur de cuivre et improvisateur. Il a immortalisé ce rôle de la fanfare dans des pièces intitulées « **fanfares liturgiques** ». Sous cette bannière, c'est la formation en musique contemporaine dans son ensemble qui est illustrée, indispensable à une pratique moderne de la musique sacrée. La présentation de cette démarche particulièrement touchante par le compositeur lui-même, a fait entrer le public – présent en masse ce jour de marché – dans un univers poétique alternant douceur et puissance, porté par dix cuivres et un orgue.

- Le concert d'ouverture des Journées – prenant place juste après la signature de la convention entre les Cantons de Vaud et Fribourg rattachant les classes HEM du site de Fribourg à la section HEM du Conservatoire de Lausanne – a été marqué par une affluence massive en l'Eglise du Collège Saint-Michel. La source d'émotion principale de cette soirée était l'enthousiasme des étudiants – pour les deux tiers non-chanteurs mais engagés dans l'aventure pédagogique de l'Atelier choral. Cet enthousiasme trouve probablement son origine dans le plaisir d'interpréter le *Magnificat* écrit par leur ancien professeur de théorie et d'harmonie **Henri Baeriswyl**. Ce type d'écriture traduit un mouvement de dévotion dans un langage simple – un langage permettant de partager le sacré de façon universelle.

- Les **ateliers pédagogiques** s'adressaient principalement aux professionnels et aux étudiants HEM. Parmi ceux-ci, l'atelier de chant grégorien de Christiane Haymoz et Marie-Françoise Schuwey, enrichi de la participation de Marjory Mourey (spécialiste de la prononciation médiévale), a accueilli la participation en nombre de postulants au nouveau master de musique sacrée (à qui ces Journées s'adressaient en particulier), ainsi que de chantres professionnels actifs dans les chœurs du canton. Le vif intérêt manifesté par ces derniers témoigne de la demande très réelle qu'il existe pour ce type d'enseignement.



CLAUDE ROCH

« L'OUVERTURE DU
GOUVERNEMENT
VAUDOIS ET
DU DIRECTEUR DU
CONSERVATOIRE
DE LAUSANNE
A LARGEMENT
FAVORISÉ CE
PROCESSUS
D'INTÉGRATION. »

C'est fait ! Depuis la rentrée d'automne, les classes du Conservatoire Supérieur Tibor Varga à Sion sont officiellement rattachées à la HEM lausannoise sous forme de site décentralisé. Nous sommes allés trouver Claude Roch, le Conseiller d'Etat valaisan en charge de l'éducation, pour prendre la température politique et culturelle de cette petite « révolution ».

Monsieur le Conseiller d'Etat, comment vit-on ce rattachement en Valais ?

Très bien car cela a été notre option dès le départ. L'ouverture du gouvernement vaudois et du directeur du Conservatoire de Lausanne a largement favorisé ce processus d'intégration. Le plus important pour nous était d'ancrer l'enseignement professionnel de la musique en Valais sur un double niveau politique et institutionnel : c'est la seule manière de mener une action à long terme, qui ne soit pas tributaire de la volonté d'une seule personne. Lausanne nous apporte la stabilité, la qualité et la réputation d'un grand conservatoire. Cette filialisation est aussi la garantie du maintien en Valais d'un site physique d'enseignement à haut niveau, dont bénéficie culturellement l'ensemble de la population. Si l'on perdait ce site, on perdrait en même temps une bonne partie des concerts et de l'émulation qu'il draine, notamment dans le domaine des cordes, qui profitent encore pleinement de l'aura héritée de Tibor Varga.

Dans l'autre sens, qu'est-ce que le Valais peut apporter à la HEM lausannoise ?

La qualité de certaines formations, dans lesquelles il existe une tradition reconnue. Des spécificités régionales aussi, comme un savoir-faire avéré en matière de formation continue, incarné par toute une série d'académies portées par des festivals de premier plan : Sion, Verbier, Zermatt, Ernen... Nous sommes actuellement en discussion avec ces partenaires potentiels afin d'évaluer dans quelle mesure ces efforts menés individuellement pourraient profiter à tout le canton et à travers lui à la HEM. Le Verbier Festival a d'emblée accepté que son orchestre puisse être utilisé hors les murs de la manifestation, tant à des fins culturelles que péda-

gogiques. Pourquoi ne pas étendre le contrat de prestations à l'académie et en faire profiter l'ensemble du réseau ? Pierre Wavre nous propose de son côté d'étendre certaines de ces activités estivales au reste de l'année, notamment à la saison d'hiver, très florissante en Valais.

Qu'en est-il du terreau amateur ?

Le canton bénéficie d'une réputation de longue date dans le domaine du chant choral et des cuivres. J'ai aussi été frappé récemment par la qualité des orchestres d'écoles. Cela me conforte dans l'idée qu'il est essentiel de maintenir des structures professionnelles fortes en Valais, qui puissent absorber puis profiter à long terme de ces forces nouvelles. On a pu mesurer à Saint-Maurice en décembre 2006 avec la *Cinquième Symphonie* de Mahler l'émulation fabuleuse que peuvent drainer des projets communs à plusieurs hautes écoles romandes – non seulement pour les musiciens mais aussi pour des régions entières, où l'on n'a pas forcément l'habitude de se voir offrir pareille musique à un si haut niveau. On réfléchit actuellement à la mise sur pied d'un projet similaire au niveau des chœurs.

Dans quel climat politique les discussions se sont-elles déroulées ?

Un climat de franchise et de respect mutuel. La plupart des questions qui se posaient étaient spécifiques à chaque canton. J'ai été impressionné par l'unanimité qui régnait au sein des directeurs et par la volonté d'aller de l'avant à nos côtés des deux cantons bénéficiant déjà de la reconnaissance. Tout le monde se rendait compte sans doute qu'il en allait de notre crédibilité vis-à-vis de nos étudiants et qu'il était par conséquent essentiel de trouver une solution acceptable par tous, entre autres sur le plan financier. Il ne faut pas se voiler la face : ce dernier aspect est omniprésent dans toutes les discussions intercantionales de ce genre.

Propos recueillis par Antonin Scherrer



NOUVELLE SALLE DE CONCERT À SION

Le site de Sion de la HEM lausannoise inaugure samedi 15 novembre une nouvelle salle de concert *in situ*. L'Orchestre HEM du Conservatoire de Lausanne, site de Sion, propose un programme alléchant, sous la direction de Claudio Vandelli (lire en page 4) et avec le guitariste George Vassilev en soliste.

Samedi 15 novembre 2008, 18h30

Conservatoire de Lausanne HEM – Site de Sion
Rue de Gravelone 5, Salle de concert

Wolfgang A. Mozart (1756-1791)

Divertimento en ré majeur KV136

Arvo Pärt (1935)

Fratres

Leo Brouwer (1939)

Concerto Elegiaco pour guitare, cordes et percussion

Piotr Ilyitch Tchaïkovski (1840-1893)

Sérénade pour cordes en do majeur op. 48

George Vassilev, guitare

Orchestre HEM du Conservatoire de Lausanne,
Site de Sion

Claudio Vandelli, direction

JOURNÉES DE LA GUITARE À SION

George Vassilev est l'une des figures de proue du corps professoral du site de Sion de la HEM lausannoise. Il met sur pied depuis l'an dernier des Journées de la Guitare dans la capitale valaisanne, qui méritent le déplacement. L'édition 2008, qui se tient les 21 et 22 novembre dans les locaux du Conservatoire de Lausanne HEM, site de Sion, verra la participation notamment de deux grands noms de la guitare internationale: l'Italien Matteo Mela et l'Espagnol Marco Socias. Ceux-ci donneront chacun un récital en soirée, ainsi qu'un cours de maître durant l'après-midi. Ils seront précédés en matinée par les Suisses Matthias Spaeter et Pascal Reichler, en charge, eux, de séminaires thématiques. Car les Journées de la Guitare, c'est non seulement beaucoup de musique, mais aussi l'occasion pour professionnels et amateurs de se retrouver, de discuter et d'enrichir mutuellement leur horizon artistique. A lire le programme, il y en aura vraiment pour tous les goûts: de la Renaissance au romantisme, en passant par la guitare flamenca et les spécificités du répertoire espagnol... un véritable tour d'Europe de la guitare!

Vendredi 21 et samedi 22 novembre 2008

Séminaires: 10h – 12h, accès gratuit

Cours de maître: 14h – 18h, sur inscription

Récitals: 20h, CHF 30.– (gratuit jusqu'à 16 ans)

Conservatoire de Lausanne HEM – Site de Sion
Rue de Gravelone 5

www.sionguitare.ch

LA PHOTOCOPIE DE PARTITIONS MUSICALES : LICITE OU ILLICITE ?

« La photocopie à des fins pédagogiques est licite, à condition de ne copier que des extraits de partitions musicales. »

Cédric Divoux

Le système légal

Selon la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA), les auteurs – respectivement leurs éditeurs – disposent de droits exclusifs sur leurs œuvres ; ceci signifie, pour les partitions en particulier, que les ayants droit (auteurs, éditeurs) peuvent autoriser ou non leur mise en vente ou en location et décider si des reproductions sont admises ou interdites. Cette dernière prérogative vaut même si toutes les éditions des partitions considérées sont épuisées.

Ce principe du droit exclusif des auteurs souffre de plusieurs exceptions. Parmi celles-ci, l'utilisation à des fins privées est sans aucun doute l'une des restrictions au droit d'auteur les plus importantes. Par utilisation d'une œuvre à des fins privées, il faut comprendre (art. 19 al 1 LDA) :

- toute utilisation à des fins personnelles ou dans un cercle de personnes étroitement liées (parents, amis proches) ;
- toute utilisation d'œuvres par un maître et ses élèves à des fins pédagogiques ;
- la reproduction d'exemplaires au sein d'entreprises, administrations, etc. à des fins d'information interne ou de documentation.

Dans ces cas, aucune autorisation des ayants droit n'est nécessaire... sauf exception ! En effet, pour compliquer un peu les choses, notre législateur a prévu des exceptions aux exceptions (art. 19 al. 3 LDA). Ainsi, en dehors de l'usage privé au sens strict (premier tiret ci-dessus), il n'est pas permis de reproduire la totalité ou l'essentiel des exemplaires d'œuvres disponibles dans le commerce, de reproduire des œuvres des beaux-arts et de reproduire des partitions d'œuvres musicales. Pour ces actes, le consentement de l'auteur est nécessaire. Ainsi, selon la loi, la seule possibilité de photocopier

licitement des partitions musicales sans autorisation de l'auteur se limite aux utilisations à des fins privées au sens le plus strict du terme (soi-même, parents et amis proches).

Le système contractuel

Etant donné la multiplicité des utilisations d'œuvres (concerts, CD/DVD, émissions radio/TV, Internet, etc.), avec pour corollaire l'impossibilité pour les auteurs et éditeurs d'encaisser directement leur dû, ils confient généralement la gestion de leurs droits à des sociétés dûment agréées, telle SUISA dans le domaine de la musique. Ces sociétés sont légitimées à donner les autorisations d'utilisation au nom et pour le compte des auteurs et éditeurs, en contrepartie du paiement des redevances de droit d'auteur selon des tarifs approuvés. Ces sociétés peuvent confier par contrat à une autre société de gestion le droit de délivrer des autorisations et d'encaisser les droits ad hoc dans le cadre de tarifs communs.

En application de ce système contractuel, ProLitteris (via SUISA) est compétente pour autoriser – entre autres – la reproduction d'extraits de partitions musicales, moyennant paiement des redevances selon le tarif commun 8. Par contre, l'autorisation expresse des auteurs et des éditeurs pour reproduire la totalité ou l'essentiel des exemplaires d'œuvres est toujours requise (cette prérogative n'est pas cédée aux sociétés de gestion).

Les limites à la photocopie de partitions

En fin de compte, et pour synthétiser le régime applicable à la photocopie des partitions, il faut retenir les principes suivants :

- La photocopie pour soi-même, ses parents et ses amis proches, dans un cadre exclusivement privé, est autorisée et aucune redevance de droits d'auteur n'est due. La notion d'amis proches a été définie de façon très étroite par la jurisprudence (ainsi les membres d'une association, d'un même groupe, etc. ne peuvent bénéficier de cet avantage) ; de même, les partitions obtenues par photocopie (sans possession des partitions commercialisées ou sans autorisation des ayants droit) ne peuvent être utilisées à des fins publiques (par exemple lors de concerts).
- La photocopie à des fins pédagogiques est licite, à condition de ne copier que des extraits de partitions musicales ; photocopier ou reproduire de toute autre façon (numérisation, par exemple) une œuvre complète ou quasi complète nécessite toujours l'autorisation des ayants droit (auteur, éditeur). Les redevances de droit d'auteur relatives à la photocopie d'extraits d'œuvres sont acquittées par le

Conservatoire de Lausanne pour tous les appareils sis dans les bâtiments qu'il occupe.

En respectant ces limites, les musiciens ne portent pas atteinte aux droits des auteurs et des éditeurs. Photocopier des œuvres entières et utiliser des copies au-delà du cercle privé représente un manque à gagner certain pour les ayants droit et, à terme, peut mettre en péril leur activité créatrice. De leur côté, les contrevenants s'exposent à des sanctions civiles (paiement de dommages et intérêts) et pénales (amende, voire peine de prison dans des cas extrêmes). Le Conservatoire de Lausanne entend s'engager en faveur d'une prise de conscience de son corps professoral et de ses étudiants en privilégiant l'information et en entretenant un dialogue constructif avec les auteurs et les milieux de l'édition.

Cédric Divoux, directeur administratif

« Les partitions obtenues par photocopie (sans possession des partitions commercialisées ou sans autorisation des ayants droit) ne peuvent être utilisées à des fins publiques. »

Cédric Divoux

100 ANS DE MUSIQUE DE FILM AVEC MICHEL LEGRAND

Deux concerts... uniques! En collaboration avec la Cinémathèque suisse, l'Orchestre symphonique de la HEM lausannoise et le *CDL Jazz Orchestra* unissent leurs forces sous la direction d'Hervé Klopfenstein pour célébrer le septième art en présence de l'un de ses plus célèbres serviteurs: le compositeur et pianiste Michel Legrand. Deux dates à agender de toute urgence!

24.03.09 Pully, Octogone

06.07.09 Genève, Bâtiment des Forces Motrices

LE DVD «VENEZ AVEC NOUS!» EST SORTI

Ceux qui étaient à l'Aula des Cèdres de l'avenue de Cour à Lausanne les 7, 8 et 10 avril derniers, ont sans doute encore en mémoire les images et la musique de ce spectacle inoubliable, monté par les élèves du projet-pilote «musique-école» et d'autres instrumentistes de l'Ecole de Musique du Conservatoire de Lausanne. Réalisé grâce aux 60'000 francs du Prix Lily Waeckerlin pour la jeunesse et la musique, décerné en 2007 par la Fondation Accentus, il est dès aujourd'hui disponible sur DVD, accompagné d'un documentaire d'une vingtaine de minutes sur le projet-pilote. L'occasion de revivre «Sur un sentier recouvert» de Janacek et «La Souris et le Sage» de Michel Hostettler et Claire Heuwekemeijer... et pourquoi pas aussi d'offrir cette magie en cadeau pour Noël? Une magie communicative puisque Helena Maffii, directrice de l'Ecole de Musique, a eu l'occasion récemment de faire connaître ce projet «musique-école» au-delà des frontières cantonales: le 8 novembre à Aarau lors d'un Forum sur la formation musicale et le 22 novembre au Conservatoire de Berne dans le cadre d'un Symposium sur l'encouragement aux musiciens de talent et la préparation aux études en Suisse.

Le DVD peut être commandé au prix unitaire de CHF 20.- (frais de port en sus) en téléphonant au 021 321 35 40 ou en envoyant un e-mail à l'adresse em@cdlhem.ch

LES ÉLÈVES DU PROJET «MUSIQUE-ÉCOLE» EN CONCERT

Le 18 janvier 2009, les élèves du projet-pilote «musique-école» donnent un concert à la Salle Paderewski à Lausanne. C'est le deuxième du genre organisé par LAME, l'Association Musique-Etudes. Cette association a été fondée par des parents dont les enfants participent au projet-pilote «musique-école». Elle réunit les amis du projet ainsi que toutes les personnes ayant l'envie de favoriser la relève chez les jeunes musiciens de la région.

Dimanche 18 janvier 2009, 17h, Salle Paderewski, Lausanne - Renseignements sur: www.lamusique.ch

SOUTENEZ LA MAÎTRISE DU CONSERVATOIRE!

La Maîtrise du Conservatoire de Lausanne est née en 1999 sous l'impulsion de Yves Bugnon. La première œuvre au programme était *Une Cantate de Noël* d'Arthur Honegger. Depuis ce jour, la Maîtrise instruit, forme et encourage de jeunes enfants et adolescents à pratiquer l'art choral. En 2004, les parents de ces derniers ont créé l'Association des Amis de la Maîtrise du Conservatoire de Lausanne. Elle a pour but de soutenir et d'aider la Maîtrise à poursuivre et développer ses différents projets et activités.

L'Association des Amis de la Maîtrise a besoin de votre soutien. Elle vous remercie par avance de vos dons, qui peuvent être adressés sur le compte suivant: Banque Raiffeisen Orbe, 1350 Orbe.

CCP 10-23-8 – AAMCL, 1000 Lausanne.

IBAN CH8048 0000 0018 1259

UN CD POUR «VENDRE» LE DÉPARTEMENT JAZZ

George Robert jouait à New York le jour où Mike Brecker (le saxophoniste le plus influent depuis John Coltrane) est décédé. Il songe immédiatement à un hommage et contacte Jim McNeely, l'un des plus grands compositeurs et arrangeurs new-yorkais: celui-ci réalise pour lui un hommage à Brecker, retraçant sa carrière exceptionnelle. Pour lui donner corps, George Robert constitue un *tentet* avec neuf collègues du département jazz et enregistre cette musique en mai 2008 à la Radio alémanique. Y participe également le frère de Mike, le trompettiste Randy Brecker, fondateur il y a plus de 30 ans du fameux groupe des *Brecker Brothers*. Le résultat est disponible sur CD sous le label TCB, avec à la clé une distribution planétaire. Peut-on rêver projet plus porteur pour promouvoir Lausanne et son nouveau département? Au-delà de la galette, celui-ci se décline également en une série de concerts, qui mènera le *George Robert Jazztet* sur les scènes les plus prestigieuses de Suisse et des pays voisins dès le début de l'hiver.

13.12.08 Lausanne, Chorus, vernissage du CD

23.01.09 Lustenau (Autriche), Jazzhuus

24.01.09 Berne, BeJazz Winter Jazzfestival

25.01.09 Zurich, Moods

20.01.09 La Chaux-de-Fonds, Le Petit Paris

21.02.09 Genève, Sud des Alpes

23.02.09 Baden, Jazzclub

27.02.09 Bâle, Musée Tinguely

28.02.09 Bâle, Bird's Eye Jazzclub

CD

«Remember the Sound – Homage to Michael Brecker» TCB 28932

MARIE-NOËLLE EPARS

Secrétaire aux activités publiques

EDITH SCHNEITER

Secrétaire au département jazz

PAOLO BOSCHETTI

Bibliothécaire

AURÉLIEN D'ANDRES

Collaborateur au bureau des ensembles

Administrateur de la Camerata de Lausanne

Avant que j'intègre la maison, le Conservatoire de Lausanne pour moi c'était...

(MNE) Je ne sais pas vraiment... peut-être une image un peu «poussièreuse», alors qu'en réalité ça bouge beaucoup!

(ES) Un prestigieux établissement.

(PB) Une image positivement stéréophonique: d'un côté celle théorique du spectateur de concert – ou usager musical – qui essayait d'appliquer, sans beaucoup de succès, l'itinéraire perceptif dicté par Pierre Schaeffer (écouter/ouïr/entendre/comprendre) à toutes sortes d'expériences musicales; de l'autre celle pratique forgée en 2003 lors de l'inventaire du fonds Jaques Ehrhart, conservé à la Bibliothèque du Conservatoire, qui a été réalisé dans le cadre d'un projet du RISM suisse.

(AD) Le Conservatoire de Lausanne m'a toujours donné l'image d'une institution solide et sérieuse, qui constitue sans doute l'un des piliers de la place culturelle suisse romande. La qualité de l'enseignement qui y est dispensé ainsi que l'atmosphère saine et sereine instaurée par la direction et l'ensemble de l'équipe administrative et technique suscitent volontiers un sentiment de respect et d'admiration.

Et maintenant, le Conservatoire c'est...

(MNE) ...un apprentissage de tous les instants, car je ne suis pas du tout musicienne et mes connaissances dans ce domaine sont quasiment inexistantes. De plus, il y a beaucoup de choses à mettre en place avec la nouvelle organisation. C'est donc un défi très intéressant.

(ES) Très bien!

(PB) «Très bien, très bien!» (Messenger, *Fortunio*, Acte I, Scène I)

(AD) Les premiers contacts avec mes collègues directs et l'ensemble des interlocuteurs du bureau des ensembles sont très positifs. La période d'intégration et d'observation aura été relativement courte, et nous avons rapidement réussi à nous concentrer sur l'avancement des dossiers et sur la recherche d'une efficacité maximale dans un état d'esprit des plus constructifs.



La musique et moi...

(MNE) J'aime beaucoup la musique mais connais très peu le classique et le jazz... En fait, mes goûts sont plutôt « pop-rock ». Peut-être que cela évoluera à mesure que je connaîtrai mieux la musique classique!

(ES) Plutôt métal, mais je découvre avec grand plaisir le jazz.

(PB) Le rapport avec Frau Musica (cf. Benjamin Britten: op. 45 n° 1 et/ou Alberto Basso: *Frau Musica: la vita e le opere di J.S. Bach*, 1979-83) reste cordial et franc: même si une certaine estime réciproque s'est installée au fil des années, le vouvoiement reste de rigueur, respect pour Madame oblige...

(AD) Ma vie n'aurait simplement pas de sens sans musique. Je suis un mélomane de la première heure, et je pratique le violon et le piano depuis mon plus jeune âge. Je suis titulaire d'un certificat de violon et d'un certificat supérieur de piano, ce qui signifie que je m'efforce de conserver un bon niveau de musicien non professionnel, de sorte à pouvoir profiter pleinement du plaisir que la pratique active de la musique peut apporter.

La terre où je prends mes racines...

(MNE) Je viens de la campagne vaudoise, où j'ai toujours vécu hormis quelques séjours à l'étranger. Je suis très attachée à ma région (Penthalaz) car j'y ai presque toute ma famille et mes amis.

(ES) Une vie simple, à la campagne.

(PB) Né au bord du lac Ceresio et actuellement domicilié au bord du lac Léman.

(AD) Mes racines se trouvent dans le Chablais. J'ai vécu les premières années de ma vie à St-Maurice, jusqu'à l'obtention de ma maturité latin-sciences au Collège de l'Abbaye.

Ma vraie vie au quotidien, avant et après la sortie du bureau...

(MNE) Pas grand-chose de particulier. Un peu de jardinage, des promenades, un bon petit resto de temps en temps, et un peu de sport (vélo, aquagym, ski, badminton). A l'occasion et si le « débranchement » est plus long, j'aime bien partir en week-end (à Londres de préférence).

(ES) Principalement le sport. Beaucoup de concerts et de cinéma.

(PB) Il faut se « brancher » à une autre fonction (responsable de la bibliothèque de musicologie de l'Université de Genève), à une autre occupation (auteur amateur d'improbables installations sonores), à une autre activité (amoureux – sans limites mais sans talent – de la petite reine...).

(AD) J'apprécie particulièrement passer du temps avec ma famille et mes amis, si possible autour d'un bon repas. Les plaisirs de la table ainsi que les fréquentes sorties culturelles (théâtre, opéra et bien sûr concerts) font partie de mes péchés mignons. Pour le reste, je retourne régulièrement à St-Maurice et dans la région de Villars-sur-Ollon pour profiter des magnifiques paysages que le bassin chablaisien nous propose généreusement.

Propos recueillis par Antonin Scherrer

BIBLIOTHÈQUE

Nouvel horaire dès le 5 janvier 2009

Pour mieux répondre aux attentes des usagères et usagers de la bibliothèque, les horaires d'ouverture seront modifiés comme suit dès janvier 2009:

- Lundi – jeudi: 10h – 19h (non stop)
- Vendredi: 10h – 17h
- Week-end: fermé

Au plaisir de vous y recevoir nombreuses et nombreux!

CONSERVATOIRE DE LAUSANNE
Président du Conseil de Fondation
François Daniel Golay

DIRECTION
Directeur général Pierre Wavre
Directeur de la Haute Ecole de Musique
Jean-Marie Scieszka
Directrice pédagogique Haute Ecole de Musique
Anne Bassand
Directeur du département jazz George Robert
Directrice Ecole de Musique Helena Maffii
Directeur administratif Cédric Divoux
Responsable du site de Fribourg
France-Christine Fournet
Responsable du site de Sion Jan Dobrzelewski

COORDINATEURS DE FILIÈRES
Théorie Philippe Albèra
Pédagogie Thomas Bolliger
Interprétation Anne Bassand
Recherche et développement Angelika Gusewell
Musique à l'école Jean-Pierre Chollet

DOYENS DE LA HAUTE ECOLE DE MUSIQUE
Piano Jean-François Antonioli
Musique contemporaine William Blank
Théorie François Bovey
Orgue et clavecin Jean-Christophe Geiser
DESM Roland Demiéville
Chant Gary Magby
Cordes, guitare et harpe Gunars Larsens
Accompagnement Béatrice Richoz
Instruments à Sion George Vassiliev
Théorie à Sion Elisabeth Gillioz

DOYENS DE L'ECOLE DE MUSIQUE
Violon, alto et guitare Marcel Sinner
Violoncelle, contrebasse et harpe Denis Guy
Bois Frank Sigrand
Cuivres, percussion et accordéon Robert Ischer
Piano, orgue et clavecin André Locher
Chant Frédéric Meyer de Stadelhofen
Théorie Angelo Lombardo

Activités publiques Claudia Santucci

Réception
Du lundi au vendredi: 8h - 11h45, 13h30 - 16h
Mercredi: 8h - 11h45, 13h30 - 17h

Responsable de publication
Direction du Conservatoire de Lausanne
Rue de la Grotte 2
CP 5700, 1002 Lausanne
T 021 321 35 35
F 021 321 35 36
www.cdihem.ch

Rédaction et coordination
Antonin Scherrer – Colophane Edition & Communication
Chalet La Folia, 1660 Château-d'Œx
T/F 026 924 33 45 – M 079 296 37 52
info@colophane.ch

Courrier des lecteurs
Nuances vous concerne... et vous concernez *Nuances*!
N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions et vos remarques, mais aussi à nous informer de tout événement susceptible d'intéresser nos lecteurs (audition, concert, CD, nomination, bourse...). Votre plume – qu'elle soit laudative ou critique – est également la bienvenue dans ces colonnes. Que vous souhaitiez réagir à des propos tenus dans ce journal ou nous faire part d'une réflexion plus large sur un sujet en rapport avec la musique et/ou le Conservatoire de Lausanne, contactez Antonin Scherrer, rédacteur responsable, qui se fera le relais de votre voix au sein du conseil de rédaction.

Graphisme, réalisation: www.atelierk.org, Lausanne
Imprimerie: Presses Centrales Lausanne

Abonnement à Nuances
Si vous souhaitez recevoir *Nuances* chez vous, faites-le nous savoir en nous indiquant vos coordonnées à l'adresse suivante: Conservatoire de Lausanne, Abonnement Nuances, rue de la Grotte 2, CP 5700, 1002 Lausanne. L'abonnement est gratuit.